



Genève, le 22 décembre 2018  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines**

### **Standard & Poor's confirme la notation du canton de Genève et revoit favorablement la perspective associée**

**La dernière évaluation du canton de Genève par l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) confirme la note de référence à long terme AA- attribuée au canton. L'agence a par ailleurs revu la perspective associée, la faisant passer de négative à stable. Cette révision reflète l'opinion de l'agence selon laquelle le canton de Genève continuera de bénéficier d'une économie très solide et d'un cadre institutionnel extrêmement prévisible et équilibré, ce qui lui permettra de limiter l'impact financier de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des entreprises.**

La confirmation de la note s'appuie sur un contexte économique local dynamique qui, selon S&P, devrait permettre au canton de maintenir de solides performances budgétaires à l'horizon 2020. L'agence salue "l'engagement renouvelé de l'Exécutif à limiter la détérioration des soldes budgétaires par des mesures destinées à maîtriser les charges de fonctionnement pour les prochaines années, la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des entreprises, et la recherche d'un financement pérenne de la CPEG via un projet de recapitalisation".

Compte tenu de l'adoption récente par le Grand Conseil de deux projets de loi concurrents concernant l'assainissement de la CPEG, S&P continuera, dans les prochains mois, à suivre attentivement tout nouveau développement relatif à cette réforme. La mise en œuvre de mesures structurelles sera déterminante dans le cadre de l'appréciation future de l'agence.

Par ailleurs, bien que la gestion de la dette et de la trésorerie soit jugée prudente, S&P relève toutefois des difficultés de l'Exécutif cantonal à se conformer à ses objectifs budgétaires et stratégiques.

Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines, accueille avec satisfaction la décision de Standard & Poor's de confirmer la note de référence et de redresser la perspective à stable. "L'agence dresse une analyse extrêmement pertinente et objective de la situation financière de notre canton et je me réjouis de ses conclusions positives. Cependant, cette notation ne pourra être maintenue qu'à travers la mise en œuvre de réelles réformes structurelles et une maîtrise des charges à long terme."

[Lien vers le communiqué de Standard & Poor's](#)

*Pour toute information complémentaire : Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines, par l'intermédiaire de M. Philippe Dunant, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 079 432 58 84.*